

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE

À tout le personnel contremaître syndiqué

Le programme flexible d'assurance collective vous permet de modifier vos choix de protection ainsi que l'utilisation de vos crédits flexibles tous les deux ans.

**La campagne de réadhésion du programme flexible aura lieu du 4 au 15 décembre 2023.**

Cette campagne sera effectuée sur le site sécurisé de Desjardins Assurances et vos nouveaux choix, le cas échéant, seront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## **Restez à l'affût!**

Une communication détaillée vous sera transmise par courriel d'ici au 4 décembre prochain.

Les renseignements relatifs au programme flexible ainsi qu'une page dédiée à la campagne sont disponibles dans la section [Tout le personnel](#) de l'intranet et Internet accessible de l'externe : [ville.montreal.qc.ca/extranet](http://ville.montreal.qc.ca/extranet)

Tout le personnel > Conditions de travail > Assurance collective > [Contremaître syndiqué](#)

## **Nouveauté - crédits flexibles!**

Il ne sera désormais plus obligatoire d'utiliser vos crédits flexibles en premier lieu pour payer vos primes. Vous pouvez maintenant les appliquer aux primes, les transférer au compte gestion-santé ou les transférer au REER, selon ce qui correspond le mieux à vos besoins.

## **Renseignements**

- Service à la clientèle de Desjardins Assurances au **1 877 838-8672 à compter du 4 décembre**. Ce numéro est dédié à la campagne de réadhésion. Vous aurez besoin de votre numéro de contrat (Q1637) et votre numéro matricule de 9 chiffres pour vous identifier.
- Pour le personnel des services centraux, du SIM et de l'arrondissement Lachine, communiquez avec le Centre de services aux employés-RH par téléphone au 514 868-5800 ou par courriel : [rh\\_cse@montreal.ca](mailto:rh_cse@montreal.ca).
- Pour le personnel des arrondissements ou du SPVM, communiquez avec [l'intervenant\(e\) en ressources humaines](#) de votre unité.